



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 13 novembre 2017, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

La directrice générale informe les citoyens que tous les membres du conseil municipal ont été assermentés.

2017-152

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Nomination d'un(e) maire(esse) suppléant(e) ;
5. Formation des comités consultatifs municipaux ;
6. Formation pour la directrice générale ;
7. Formation pour le responsable du site internet de la municipalité ;
8. Entretien hivernal des chemins ;
9. Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes ;
10. Déblaiement des terrains de stationnement ;
11. Remboursement de 50% des frais d'inscription pour les cours et activités offerts dans la municipalité et aux citoyens de Kinnear's Mills pour 2017-2018;
12. Demande d'aide financière Opération Nez Rouge ;
13. Demande de commandite « Comité d'organisation du brunch musical des fêtes de Saint-Jacques-de-Leeds ;
14. Nomination d'un membre du conseil municipal pour siéger au sein du conseil d'administration de la régie intermunicipale de la région de Thetford ;
15. Correspondance ;
16. Comptes du mois ;
17. Période de questions ;
18. Divers ;
19. Levée de la séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2017.

2017-153 NOMINATION D'UN(E) MAIRE (SSE) SUPPLÉANT(E)

Il est proposé par Richard Dubois, appuyé par Roger Gosselin et résolu que Michel Breton, soit nommé maire suppléant du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2017-154 FORMATION DES COMITÉS CONSULTATIFS MUNICIPAUX

Étant donné qu'en vertu de l'article 82 du *Code municipal* un conseil peut former des comités ayant le pouvoir d'examiner toute question, il est résolu à l'unanimité des conseillers que, durant la période s'étendant de novembre 2017 à décembre 2018, ceux-ci se partagent comme suit les responsabilités relatives aux différents comités consultatifs de la municipalité :

1. Michelle Pageau	Embellissement, loisirs, parc et comité famille
2. Roger Gosselin	Incendie, sécurité civile et voirie
3. Michel Breton	Voirie, coordination, communications, aménagement et urbanisme
4. Richard Dubois	Incendie et sécurité civile, coordination, communications, aménagement et urbanisme.
5. James Allan	Culture et patrimoine, comité de dérogation
6. Carl Dubois	Embellissement, loisirs, parc et comité famille

Les personnes désignées pour recevoir les plaintes concernant l'entretien hivernal des chemins sont M. Michel Breton (418 424-3002) et M. Roger Gosselin (418 424-3654).

2017-155 FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation de l'ADMQ « Les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier » les 31 janvier et 1^{er} février 2018 à St-Ferdinand. Les frais d'inscription de 522 \$ ainsi que les frais de déplacement et de repas seront payés par la municipalité.

2017-156 FORMATION POUR LE RESPONSABLE DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le responsable du site internet de la municipalité, Monsieur André Jobidon, à suivre une formation d'une durée de 3 heures pour effectuer les ajouts et les modifications correctement sur le site internet par Numérique Technologie. Les frais sont de 285 \$ plus taxes.

2017-157 ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

ATTENDU QU'en vertu des articles 4 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut décréter par résolution les chemins dont elle est dispensée d'entretenir l'hiver et ceux dont elle a l'entretien ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que tous les chemins de la municipalité de Kinnear's Mills qui sont sous la charge de ladite municipalité de Kinnear's Mills, soient fermés à toute circulation à compter du 15 novembre 2017 jusqu'au 15 mai 2018, à l'exception des rues, routes et chemins décrits à l'article suivant :

Que les rues, routes et chemins suivants soient ouverts et entretenus par la municipalité pour le passage des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2017-2018 :

N°	NOM	LONGUEUR
1-	ROUTE MONFETTE	3,88 km
2-	2 ^e RANG	0,59 km
3-	CHEMIN MAGWOOD	3,60 km
4-	CHEMIN DES ÉRABLES	0,43 km
5-	ROUTE COXON	1,50 km
6-	3 ^e RANG	5,97 km
7-	RANG ST-JOSEPH	0,44 km
8-	ROUTE DU 4 ^e RANG	1,87 km
9-	CHEMIN LATULIPPE	0,16 km
10-	CHEMIN CRAIG	2,89 km
11-	ROUTE BÉDARD	0,78 km
12-	CH. DE KINNEAR'S MILLS	1,96 km
13-	ROUTE DU 12 ^e RANG	3,97 km
14-	RANG ALLAN	3,56 km
15-	13 ^e RANG	5,10 km
16-	ROUTE DU 15 ^e RANG	1,16 km
17-	RUE DES ÉGLISES	0,48 km
18-	RUE DES FONDATEURS	0,49 km
19-	CHEMIN TRÉPANIER	0,27 km
20-	RUE LOWRY	0,31 km
21-	RUE DU FOYER	0,23 km
22-	PLACE HARRIET-WILSON	0,12 km
23-	CHEMIN BAILEY	0.80 km
	TOTAL	40,56 km

Qu'il est imposé et il sera prélevé, au cours de l'année 2018 sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe foncière générale à un taux suffisant d'après leurs valeurs au rôle d'évaluation de la municipalité, pour pourvoir à une partie du coût d'entretien pour le passage des véhicules automobiles sur les rues, routes et chemins.

Dans le cas des chemins fermés pour la saison hivernale, des panneaux signalant la fermeture desdits chemins seront installés aux 2 extrémités de ces derniers.

2017-158 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES

La directrice générale dépose la liste, en date du 1^{er} novembre 2017, des personnes endettées pour taxes envers la municipalité (art. 112 CM).



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier aux personnes visées un nouvel état de compte pour les plus anciennes taxes impayées, à savoir celles de 2015 et les années précédentes, et en cas de non-paiement, d'entreprendre des démarches pour la vente desdits biens.

2017-159 DEBLAIEMENT DES TERRAINS DE STATIONNEMENT

Il est proposé par Michelle Pageau, appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Serge Bolduc soit engagé pour effectuer le déblaiement des terrains de stationnement de l'édifice municipal au cours de la saison d'hiver 2017-2018 pour un prix forfaitaire de 850 \$ incluant le sablage.

Pour l'ouverture du stationnement de l'église Sainte-Catherine-Labouré, un montant supplémentaire de 400 \$ sera payé par la municipalité.

2017-160 REMBOUSEMENT DE 50% DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES COURS OFFERTS DANS LA MUNICIPALITÉ ET AUX CITOYENS DE KINNEAR'S MILLS POUR 2017-2018

Il est proposé par James Allan, appuyé par Michel Breton et résolu d'autoriser le remboursement de 50% des frais d'inscription des citoyens de Kinnear's Mills pour les cours et activités offerts à Kinnear's Mills pour 2017-2018.

2017-161 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour faire suite à la demande faite par l'Ordre des Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour la campagne de financement Opération Nez Rouge.

2017-162 DEMANDE DE COMMANDITE «COMITÉ D'ORGANISATION DU BRUNCH MUSICAL DES FÊTES DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS»

Pour faire suite à la demande faite par le comité d'organisation du brunch musical des fêtes de Saint-Jacques-de-Leeds, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$.

2017-163 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA RÉGION DE THETFORD

Il est proposé par Michel Breton, appuyé par Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que Roger Gosselin soit nommé sur le conseil d'administration de la régie intermunicipale de la région de Thetford.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers

2017-164

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	11 523,28
C0006240	Postes Canada	488,64
C0006241	Richard Bisson	20 772,62
C0006242	Ministre des finances	19 986,00
C0006243	Centre d'archives de la région de Thetford	45,00
C0006244	Transport adapté région de Thetford	110,00
C0006245	MCDC	100,00
C0006246	Régie intermunicipale de la région Thetford	906,71
C0006247	Michel Horbatuk	158,90
C0006248	Xerox Canada Ltée	774,13
C0006249	Marc Prévost	644,50
C0006250	Fonds d'information sur le territoire	28,00
C0006251	Location d'outils Thetford	563,63
C0006252	D.G. Usimécanique	20,52
C0006253	Imprimerie Gingras & Fils	1 523,42
C0006254	Pagéo enr.	1 907,40
C0006255	Wolseley Canada inc.	4 061,94
C0006256	Moto JMF Inc.	37,95
C0006257	Artefactuel	5 167,90
C0006258	Stacey Pomerleau	19,30
C0006259	Petite caisse	155,75
C0006260	Bande de Hockey Gyslain Lampron Inc.	63,24
C0006261	Léa Bellegarde (cours de Zumba)	44,00
C0006262	Linda Berthiaume (cours de Zumba)	44,00
C0006263	Isabelle Dostie (cours de Zumba)	44,00
C0006264	Marie-Eve Ferland (cours de Zumba)	44,00
C0006265	Helene Gagnon (cours de Zumba)	44,00
C0006266	Jessica Gilbert Quirion (cours de Zumba)	44,00
C0006268	Josée Pomerleau (cours de Zumba)	44,00
C0006272	Agence du revenu du Canada DAS	1 364,54
C0006273	Ministère du revenu DAS	3 371,90
C0006274	Caisses Desjardins région de Thetford	298,00
C0006275	Imprimerie Commerciale de Thetford	359,87
C0006276	Stacey Pomerleau Congrès FQM	327,40
P1700040	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	95,80
P1700041	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1700042	Mégaburo	28,73
P1700043	Entreprise Sanifer	2 053,14
P1700044	Numérique Technologies	27,31
P1700045	Vivaco groupe coopératif	3 434,58
P1700046	Alarme et communication R.L. Inc.	172,46
L1700018	Hydro Québec	364,23
L1700019	Bell Canada	402,38
	TOTAL	81 736,10

PÉRIODE DE QUESTIONS



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

DIVERS

Madame Michelle Pageau informe les citoyens qu'il y aura une clinique de vaccination le 23 novembre prochain de 13 h à 15 h à la salle municipale.

Monsieur Paul Vachon informe les citoyens qu'ils pourront assister aux pré-réunions du conseil municipal à partir de janvier 2018. Aucune question par les citoyens présents ne sera permise lors de ces rencontres.

Monsieur Michel Breton informe les citoyens sur l'état des chemins et avise qu'il est possible de contacter directement M. Richard Bisson pour l'entretien hivernal des chemins.

Monsieur Carl Dubois informe la population que l'activité de Noël se tiendra le 9 décembre 2017 de 13 h à 16 h à la salle municipale.

2017-165

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 50.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière